

Réf: Dossier N° 160168

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CM COLE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 48,
Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 novembre 2022, et enregistrés au CEPICI le 07 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CM COLE »

Objet : Le marketing digital, l'import-export, le transport, le transfert d'argent national et international, la distribution de gros, moyen et détails de marchandises, l'agropastoral, l'achat et la vente de matériels informatiques, l'évènementiel, la distribution de butane (gaz) au ménage, la prestation de service divers, la formation, le conseil et généralement, toutes opérations commerciales, financière industrielle, mobilières et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ou susceptible d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 48, Ilot 5

Dirigeant(s) : M COULIBALY MAHAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10768 du 23/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65011/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

